



HAL
open science

Droit de mémoire, Droit à la Ville

Sophie Didier

► **To cite this version:**

Sophie Didier. Droit de mémoire, Droit à la Ville: Essai sur le cas sud-africain.. Géographie et cultures, 2018, 105, pp.135-151. 10.4000/gc.6645 . halshs-04312558

HAL Id: halshs-04312558

<https://shs.hal.science/halshs-04312558>

Submitted on 28 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version acceptée du 05_05_2018

Géographie et Cultures 105 | 2018 « Spatialités des mémoires » p. 135-151

<https://doi.org/10.4000/gc.6645>

OE : <https://journals.openedition.org/gc/6645>

48.605 signes –tout compris–

Droit de mémoire, Droit à la Ville : essai sur le cas sud-africain.

Sophie DIDIER, Université Paris-Est, Lab'Urba.

Sophie.didier@u-pem.fr

Résumé :

Cet essai vise à articuler droit de mémoire et Droit à la Ville. Basé sur différentes expériences de mise en valeur des mémoires de quartiers en Afrique du Sud reprises dans la littérature scientifique appartenant aux champs des études urbaines et des études mémorielles, l'essai propose un certain nombre de pistes de discussion critique sur la place des mémoires de quartier ordinaires dans les choix de valorisation dans le cadre des politiques publiques métropolitaines et dans les argumentaires des mouvements sociaux urbains. L'argument central revient à questionner le présupposé actuel, dans le cadre de la formalisation globale du Droit à la Ville, de la valeur cardinale accordée à la préservation des mémoires de quartier.

Abstract :

This paper aims at articulating the Right to Memory and the Right to the City. The discussion is based on a critical analysis of several experiences of memorialization in South African metropolitan areas using a series of analytical readings from the fields of urban studies and of memory studies. The paper thus analyzes the status of ordinary neighborhood memories in local public policies as well as their relevance for urban social movements. The main purpose of the paper is to question the current assumption currently promoted under the banner of the Right to the City that the preservation of ordinary urban memories is a positive and necessary thing.

Mots-clefs : Droit à la Ville, mémoire, Afrique du Sud, nostalgie, émancipation

Key-words : Right to the City, memory, South Africa, nostalgia, emancipation.

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, l'idée d'un Droit à la Ville fait son chemin dans les agendas parallèles des organisations militantes, des chercheurs et des grands organismes internationaux. Actualisation contemporaine des écrits aujourd'hui cinquantenaires d'Henri Lefebvre (Lefebvre, 1968), la notion de Droit à la Ville est invoquée dans ces différents milieux comme outil privilégié dans la lutte contre les excusions, les injustices et les inégalités provoquées par les effets pervers du capitalisme tardif sur les sociétés urbaines dans le monde¹, notamment dans les espaces métropolitains (Harvey, 2003). Ces mêmes métropoles voient par ailleurs leurs pouvoirs politiques propres et leurs compétences élargies dans le cadre rendu progressivement universel de la décentralisation, de la démocratisation, et de la participation populaire, avec des degrés très divers toutefois. La résistance au néolibéralisme a donc pour passage obligé le terrain urbain, car c'est non seulement à cette échelle métropolitaine que se redéfinit le capitalisme (Brenner & Theodore,

1 Il serait difficile ici de résumer l'ampleur des débats qui entourent la notion de Droit à la Ville, et la multiplicité des thématiques urbaines revisitées grâce à elle, mais on peut, pour un bon aperçu de ces enjeux tant scientifiques que militants, se référer utilement aux travaux de M. Purcell (et plus particulièrement Purcell, 2003). La recherche française en études urbaines s'empare aujourd'hui de la question pour interroger en particulier sa pertinence pour la compréhension de terrains urbains du Sud (voir notamment Morange et Spire, 2014).

2002), mais bien aussi à cette échelle que de nouvelles capacités de lutte et que des formes alternatives d'organisation se construisent aujourd'hui, en se revendiquant notamment du Droit à la Ville (Purcell, 2009). Le mouvement général depuis une dizaine d'années montre une plus grande formalisation de ces droits du côté des opérationnels et donc une recherche d'énonciation plus nette : de simple argumentaire moral dans les registres militants dans les années 1990 reprenant les propos fort peu normatifs de Lefebvre, la notion est passée dans les années 2000 à l'ère de la codification sous forme de chartes détaillant ces droits, sous l'impulsion d'autorités locales progressistes mais aussi d'États-Nations et de grands organismes internationaux ; Purcell cite par exemple les cas de Montréal, des Nations Unies et du Brésil au rang de ces prescripteurs du Droit à la Ville (Purcell, 2009 : 41).

La Charte du Droit à la Ville rédigée à Quito en 2004 est ainsi un bon témoin de ce passage à l'échelle métropolitaine d'un horizon à atteindre de droits précédemment attachés aux échelles de l'universel (les Droits de l'Homme) et de l'État-Nation (la citoyenneté). Dans son préambule, il est fait allusion aux questions de mémoire dans la nécessité de préserver les identités de quartier, les cultures de la ville et dans la ville, par allusion aux déguerpissements et plus généralement à l'exclusion des populations les plus fragiles rejetées dans les périphéries urbaines par l'effet des processus parallèles de gentrification et de militarisation des quartiers centraux (voir sur ces derniers points Smith, 1996, et Mitchell, 2003). Il faudrait y lire probablement l'influence de l'UNESCO et de ses programmes visant au maintien de la diversité culturelle et à la préservation du patrimoine matériel et immatériel, mais cette préoccupation dès le préambule rejoint aussi le constat d'un changement globalisé de rapport des sociétés au passé, et d'une valorisation tous azimuts des mémoires dans ce cadre, pour des raisons parfois très différentes d'un lieu à l'autre (Rouso, 2007). Ce préambule de la Charte de Quito ne va cependant pas plus loin dans la formalisation de ce droit de mémoire en ville, contrairement aux autres droits avancés comme des remparts contre le néolibéralisme (droit d'accès aux services de base, mais aussi droit de participation populaire aux processus de décision, etc.). Telle qu'énoncée, cette proposition porte en elle plusieurs grandes ambiguïtés qui appellent un certain nombre de questions relatives à l'émergence même de ces mémoires urbaines et à leur rôle dans l'émancipation des sociétés urbaines. Ces questions pourraient se résumer très simplement ainsi : comment se construisent les mémoires collectives à cette échelle particulière, et qui sert de prescripteur de mémoire pour leur donner une visibilité ? À quoi et à qui cela sert-il de préserver les mémoires de quartier : la préservation des mémoires est-elle finalement un but en soi au nom du maintien ou d'une construction de l'identité individuelle ou collective, ou un moyen pour obtenir plus de droits tout autant que pour se légitimer dans l'espace de la ville... Ou tout cela à la fois, dans un continuum entre identité, reconnaissance et légitimation ?

Le développement qui suit est une tentative d'exploration théorique de ces questions, à partir de cas sud-africains déjà documentés (et plus marginalement d'une recherche encore en cours sur les visites guidées du centre-ville de Johannesburg²). Du fait de leur utilisation par les militants dans les stratégies de Droit à la Ville, tout se passe comme si en effet les mémoires de quartier étaient aujourd'hui unilatéralement considérées comme des forces positives dans les processus de transformation de la ville. L'expérience prouve toutefois que cette valeur émancipatrice accolée à l'expérience mémorielle est loin d'être systématique, les mémoires faisant l'objet d'appropriations multiples au service d'objectifs différents.

Le choix de l'exemple sud-africain mérite à ce stade explication, quant à son originalité et à sa représentativité pour l'objet d'étude. L'Afrique du Sud, considérée comme pays en fin de transition démocratique, a focalisé l'attention dans les années 1990 du fait de ses politiques publiques originales en matière de traitement de la mémoire du passé traumatique de l'apartheid. Ces politiques visaient un double objectif, de réconciliation nationale par la politique du pardon mise en œuvre, mais également de construction d'une mémoire véritablement nationale : l'enjeu de la transition démocratique sud-africaine résidait aussi dans l'invention d'une identité nationale dans laquelle tous les citoyens pourraient se reconnaître, quand l'apartheid avait systématiquement visé la fragmentation du corps social et de fait le cloisonnement des identités comme des mémoires. L'échelle de production d'une mémoire nationale³ est donc encore de nos jours particulièrement prégnante en Afrique du Sud, et offre un grand intérêt pour un

² Travail de terrain mené à Johannesburg en 2013 et 2014, basé sur de l'observation participante pratiquée dans 16 tours organisés de trois à cinq heures chacun dans le centre-ville, accompagnée d'entretiens approfondis avec six guides opérant sur le secteur.

³ Le parallèle que je dresse ici avec les travaux de Pierre Nora sur la construction des lieux (au sens large et non spécifiquement spatial) de la mémoire nationale française est évident (Nora, 1984-1992). Il n'est cependant pas forcément évident qu'un processus de démocratisation soit nécessairement toujours accompagné d'un tel travail de construction d'une mémoire nationale (voir sur ce point Rouso, 2007 : 9).

examen des coexistences de, voire des conflits entre, différentes échelles mémorielles. La première partie de cet article se focalisera sur ce point et s'attachera à montrer la complexité de l'émergence d'une échelle métropolitaine des mémoires dans ce contexte.

L'autre grand intérêt du terrain sud-africain réside dans la mise en place, accompagnant le processus de démocratisation nationale, de dispositifs participatifs locaux visant à instaurer plus de justice dans le traitement des citoyens : là encore, l'objectif est à la réparation des injustices engendrées sur le temps long du régime d'apartheid et à l'instauration d'un lien fort de confiance entre l'État et les citoyens. À l'échelle des collectivités locales, l'enjeu de réduction des inégalités (politique du *redress* suivant l'identification de *previously disadvantaged communities*) est toujours d'actualité, et concerne notamment l'accès aux services urbains pour des quartiers, et en particulier les *townships*, auparavant sous-équipés, ainsi que pour les nouveaux quartiers d'habitat informel. Les problématiques du développement, on le voit, restent prégnantes dans la transformation post-apartheid des villes sud-africaines, marquées spatialement par des inégalités tout à la fois héritées de l'apartheid et créées au cours de la période post-apartheid par le fort accroissement des inégalités sociales résultant de la mise en place de politiques macro-économiques néolibérales (voir à ce sujet Pons-Vignon, Segatti & Bush, 2013). Ces enjeux de justice et de redistribution des richesses sont à nouveau au cœur de la question urbaine sud-africaine, mais les manifestations de ces revendications sont entrées dans une phase très problématique dans la seconde décennie de la démocratie : on a pu noter en particulier une forte augmentation des manifestations violentes pour l'obtention de plus de services urbains à partir de 2004 (Alexander, 2012). Par rapport à ces enjeux qui touchent aux droits et aux besoins élémentaires des citoyens les plus pauvres, les questions de mémoire peuvent apparaître dès lors comme quelque peu superflues : je tenterai toutefois de montrer dans un second temps que la mobilisation des mémoires urbaines dans ce contexte se fait au service de ces demandes de plus de justice, soit que la mémoire est utilisée comme ressource directement exploitable par les mouvements sociaux, soit qu'elle sert de référentiel dans les mobilisations. Je conclurai enfin par une discussion critique de la valeur émancipatrice accolée aux mémoires urbaines dans les agendas du Droit à la Ville en évoquant le piège du localisme (pour reprendre le terme de "*local trap*" proposé par M. Purcell dans sa discussion du Droit à la Ville de Lefebvre, Purcell, 2009 : 45) à travers le problème de la nostalgie du centre-ville de Johannesburg.

1. Une échelle urbaine des mémoires ? Stratification scalaire des processus de valorisation mémorielles en Afrique du Sud

Dans un texte introductif à un numéro de la revue *Vingtième Siècle*, l'historien Henri Rousso revenait sur l'inflation mémorielle globale propre selon lui au tournant du 21^{ème} siècle (Rousso, 2007: 3). Pour Rousso, la tendance serait à une uniformisation des régimes d'historicité, entendus au sens donné par François Hartog du rapport complexe que ces sociétés entretiennent avec leur passé (Hartog, 2002). Partant des exemples désormais bien connus du traitement de la Shoah dans les sociétés européennes pour évoquer ensuite les cas est-asiatiques des pays victimes de l'Occupation japonaise, Rousso fait implicitement l'hypothèse d'une diffusion mondialisée des modèles de traitement des mémoires traumatiques. Il observe dès lors une convergence, notamment en ce qui concerne les sociétés en sortie de conflit, de ces initiatives mémorielles qui se revendiquent toutes plus ou moins non plus seulement d'un devoir (comme c'était le cas pour la Shoah dans la période de l'Après-Guerre européen) mais bien, et c'est nouveau, d'un droit à la mémoire. Ainsi, les enjeux de la justice dite "restaurative" par rapport à des traumatismes subis dans un passé plus ou moins proche constituent la manifestation la plus actuelle et la plus formalisée de ces efforts de mémoire, qui s'expriment dans un diptyque de formalisation (dire l'injustice du traumatisme) et de recherche de reconnaissance (faire reconnaître l'injustice, de la place publique à l'arène des tribunaux). À ce titre, il n'est pas étonnant qu'il cite le cas de l'Afrique du Sud, nation dont la démocratisation et les efforts de réconciliation nationale en sortie du régime d'apartheid dans les années 1990 ont focalisé l'attention internationale : la Commission Vérité et Réconciliation (*Truth and Reconciliation Commission*), principal outil au service non pas d'une justice punitive mais d'une entreprise de réconciliation nationale, a de fait inspiré nombre d'initiatives post-conflits similaires qui se sont ensuivies sur le continent africain, et au delà. Elle a aussi largement puisé dans le vocabulaire et les figures développées lors de la construction de la mémoire de la Shoah, créant ainsi une forme transnationale de mémoire (Huysen, 2003: 99). Au final, Rousso indique que le développement global d'un droit à la mémoire, ainsi que le rappelle également Anne Reading (Reading, 2011), fait, et c'est remarquable, vaciller l'ancien socle national dominant de production mémorielle : les revendications pour un droit de mémoire et la reconnaissance de mémoires non officielles,

occultées, ou subalternes, se font de plus en plus à des échelles qui s'affranchissent des limites des territoires strictement nationaux. Ce glissement d'échelle, et l'effacement progressif de l'État-Nation comme seul producteur valide de mémoire, est également à lire dans l'appel d'Astrid Erll à entamer une troisième étape du développement des études mémorielles comme champ scientifique autonome (Erll, 2011) : après une première phase suivant les travaux de Maurice Halbwachs sur l'articulation entre mémoire individuelle et collective, la question de la mémoire a été essentiellement traitée dans les décennies 1990-2000 par des analyses guidées par les travaux de P. Nora sur la mémoire nationale. L'analyse des conflits de mémoire, entre mémoire historique et mémoires collective (pour reprendre la distinction de Halbwachs qui dissocie mémoire officielle et mémoires subalternes), a été au cœur de ces travaux de la seconde vague désormais étendu à l'ensemble du globe. L'ouverture dans les années 2000 vers une prise en compte de mémoires qu'Erll qualifie "d'en mouvement" (mémoires diasporiques de la migration notamment) constitue enfin cette troisième étape dans l'avancement des études mémorielles, qui passe plus particulièrement par un effort de reconnaissance de la multiplicité des lieux qui, médiatisés par la mémoire, composent les identités contemporaines.

Dans le champ des études urbaines, les travaux précurseurs de Dolorès Hayden à Los Angeles dans les années 1990 ont parfaitement montré ce glissement vers une meilleure appréciation des mémoires subalternes comme des mémoires en mouvement (Hayden, 1995). Son exploration des histoires fragmentées et souvent cachées des quartiers ethniques de Los Angeles servait aussi un argument militant impliquant que la reconnaissance de ces mémoires ordinaires de quartier, occultées à l'époque dans l'histoire publique de la ville, était cruciale pour contrer la fragmentation urbaine et renforcer la solidarité entre les résidents et entre les quartiers : dans un contexte scientifique parlant à ce moment de fragmentation extrême de la ville, cette préoccupation avait bien un sens politique fort. Ces travaux de Hayden ont été écrits il y a maintenant 20 ans, et les pratiques en matière de valorisation des mémoires de quartier ont aujourd'hui bien évolué dans le sens qu'elle impulsait dans ses projets de recherche-action.

En Afrique du Sud, le projet majeur de réécriture de l'histoire nationale à la sortie de l'apartheid a ainsi fait une large part aux histoires subalternes, en particulier celles de quartiers représentatifs de la lutte contre le régime d'apartheid, et toujours en respectant l'impératif de la participation populaire dans la collecte et la valorisation de ces mémoires : la valorisation la plus célèbre aujourd'hui est probablement celle du quartier de District 6 au Cap, anciennement multiracial, qui fut démantelé par la politique raciste d'apartheid, ses résidents *Coloureds* et Africains⁴ déplacés de force vers les périphéries urbaines en 1966. District 6 est aujourd'hui le nom d'un musée géré par une fondation et construit pour évoquer le drame du déplacement forcé et les mémoires des anciens résidents, mais la construction du musée n'a été que la dernière étape d'une mobilisation forte des résidents, aidés par des historiens et des activistes, pour faire reconnaître cette histoire particulière et l'injustice qu'elle représentait (Rassool & Prosalendis, 2001 ; Rassool, 2007 ; Houssay-Holzschuch, 2010). Ici, la valorisation des mémoires urbaines, portée par un désir de justice des anciens résidents et de leurs familles, a donc rencontré l'objectif politique plus vaste de construction d'une Histoire nationale plus inclusive et attentive au redressement des torts subis du fait du régime d'apartheid. Le projet a ouvert la voie à des initiatives similaires impulsés cette fois-ci par l'État dès le milieu des années 1990⁵, puis par les plus grandes municipalités dotées de nouveaux pouvoirs en matière de valorisation du patrimoine : c'est le cas en particulier de Johannesburg, dont les finances publiques et les compétences étaient assez puissantes pour permettre la création en 2003 d'une Division des Arts, de la Culture et du Patrimoine matériel et immatériel. Dans ce mouvement particulier de "descente" d'échelle dans la production mémorielle de l'État-Nation à la métropole, il faut bien sûr lire aussi l'impératif de distinction recherché par les plus grandes villes aspirant au statut de ville de rang mondial qui transmet en particulier au patrimoine urbain (et en particulier matériel, dans ses dimensions architecturales, paysagères..., etc.) une valeur monnayable dans le processus de compétition interurbaine internationale (Didier *et al.*, 2007).

Les projets *top-down* menés par le secteur public, qu'il soit national ou local, et initiés depuis le tournant des années 2000 sont toutefois fréquemment critiqués aujourd'hui, pour trois raisons principales qui illustrent la tension entre les différentes échelles de production des mémoires. D'abord, il est bien évident que

4 Pour reprendre la classification raciale d'apartheid qui catégorisait les Blancs, les Indiens, les Africains et les *Coloureds*. Ces classifications restent aujourd'hui dominantes dans l'appréhension des réalités sociales sud-africaines, quand bien même elles ne seraient officiellement plus d'actualité.

5 En particulier la série des Legacy Projects menés par le Ministère des Arts et de la Culture à partir de 1996. La série met en valeur les hauts-lieux de la lutte anti-apartheid comme Constitution Hill à Johannesburg mais aussi des hauts-lieux coloniaux comme le site de la bataille de Ncome (Blood River) dans le Kwa-Zulu Natal.

l'interprétation de la lutte anti-apartheid, et donc par extension la définition puis la fixation de la mémoire officielle, est sujette à contestations. On peut se référer à ce sujet aux travaux de Ali Hlongwane (Hlongwane, 2008), relatant la difficulté à retracer les routes prises par les étudiants émeutiers de Soweto en 1976, et partant, le rôle des différents syndicats étudiants dans le soulèvement historique du *township* qui préluda la période la plus dure de la lutte. De fait, la critique souligne aujourd'hui la tentative de récupération politique par l'*African National Congress* (ANC) au pouvoir de ces histoires, souvent beaucoup plus complexe que ce qui en est représenté, de la lutte contre l'apartheid. C'est une critique universitaire, mais qui rejoint bien sûr une critique politique, comme dans le cas de la célébration de l'anniversaire du massacre de Sharpeville de 1960 aujourd'hui dédiée à la lutte de l'ANC, au grand dam des autres partis politiques anti-apartheid qui avaient payé un lourd tribut dans ce drame. C'est aussi plus largement le problème de l'exclusion des processus de valorisation de toutes les mémoires ordinaires (c'est à dire celles qui ne rentrent pas forcément dans ce cadre de la lutte anti-apartheid) qui est ici posé. L'émergence d'une histoire publique ordinaire telle que l'entendait Hayden semble donc encore loin. Enfin, et c'est le troisième point de critique, l'appropriation par les résidents de ces grands projets n'est pas garantie, ce qui illustre probablement la limite la plus flagrante de l'approche *top-down* développée par les pouvoirs publics. Le problème du vandalisme des monuments historiques et des nouvelles œuvres d'art public destinées à célébrer le renouveau du sentiment national est ainsi fréquemment avancé comme la manifestation la plus nette du manque d'intérêt des populations concernées, en dépit des efforts de mise en place de processus participatifs dans la collecte et la valorisation des mémoires (Marschall, 2010 ; Guinard, 2014).

Au final, il semble que ces contestations et conflits renvoient aussi au problème de la définition du rôle que peuvent tenir ces mémoires dans les sociétés urbaines sud-africaines d'aujourd'hui.

2. Mobiliser les mémoires urbaines d'accord, mais pour quoi faire ? Processus de légitimation et enjeux de la prescription mémorielle

L'entreprise de victimisation de certains quartiers (et notamment des *townships* qui représentent la forme la plus connue des violences urbaines de l'apartheid) par les processus mémoriels décrits plus haut soulève un vrai problème qui a été évoqué par Jacob Dlamini : penser le *township* uniquement comme un lieu de souffrance passée empêche d'en imaginer l'avenir, de manière positive, et le droit de mémoire à leur sujet doit aussi passer par un droit aux mémoires ordinaires, ni forcément heureuses, ni forcément malheureuses (Dlamini, 2009). Dlamini applique en quelques sortes à un quartier un commentaire sur les dangers de la victimisation, commentaire qui relevait auparavant exclusivement du corps social. Ce travail nous renvoie finalement au rôle que ces mémoires doivent jouer dans le présent et surtout au-delà dans l'avenir des quartiers concernés, puisque se projeter dans l'avenir est essentiel : c'est même une "posture spatio-temporelle" de base pour la planification urbaine, par exemple. Son point de vue est à ce titre important, car il vient quelque peu doucher l'enthousiasme mémoriel que l'on peut relever dans l'analyse scientifique de plusieurs expériences mémorielles sud-africaines.

Le premier exemple que je prendrai à ce sujet est celui de Prestwich dans la ville du Cap. En Juin 2003, le creusement de fondations à Prestwich Place, dans le quartier péricentral de Green Point, a révélé au grand jour près de 3,000 squelettes. Ces restes humains, enterrés au 17ème et 18ème siècle dans un cimetière informel qui était à l'époque localisé à l'extérieur des limites de la ville, représentaient les dépouilles de toute une frange marginale de la société capetonienne coloniale : esclaves, prostituées, marins, interdits de cité dans les cimetières de la ville, avaient été enterrés là. Cette inhumation accidentelle a été le point de départ d'une mobilisation de quartier baptisée "Hands Off Prestwich Place" qui a duré près d'un an, animée par des activistes locaux, des résidents, des historiens universitaires aussi, déjà très impliqués dans le traitement d'autres questions mémorielles au Cap. La mobilisation avait pour but de contester le projet immobilier dont l'excavation avait été le point de départ. Après un an de mobilisation et de contestation de cet avenir possible de Prestwich, le mouvement a obtenu la construction d'un ossuaire où les squelettes furent relogés, et d'un mémorial commémorant la présence de ces indésirables dans la ville et dans l'histoire de la ville du Cap. Pour Julian Jonker et Karen Till qui ont évoqué cette expérience dans le champ des études mémorielles (Jonker & Till, 2009 ; Till, 2012), l'épisode est révélateur de l'attachement aux lieux dans des villes caractérisées par des formes extrêmes de violence passées faites à leurs résidents, et révèle donc une forme de continuité entre le corps et le quartier. Il n'est pas surprenant à ce titre que les activistes du mouvement que Jonker et Till ont interviewés soient aussi en grande partie issus de la génération de résidents capetoniens qui ont subi un déplacement forcé du centre vers les périphéries du Cap durant l'apartheid en raison de leur appartenance raciale : pour Till, ces résidents de Prestwich ont ressenti pour le lieu et pour ses habitants une

véritable obligation morale, par delà les générations, et allant bien au-delà de l'expérience de la mobilisation ponctuelle de 2003 (Till, 2012: 11).

Par cet exemple de Prestwich, Till rejoint ainsi le présupposé attaché à l'analyse des mémoires urbaines et mobilisé dans les politiques publiques locales comme dans le travail des militants : s'approprier les mémoires du quartier serait un préalable à prendre soin du quartier, la base d'une *ethics of care* pour reprendre l'expression, assez intraduisible en Français, de Till. Pourtant, rien ne garantit cette affirmation : dans des quartiers soumis à de rapides *turn-over* de la population, comment transmettre ce travail mémoriel efficacement, particulièrement lorsque les structures associatives généralement sollicitées par les pouvoirs publics pour réaliser cette transmission sont soumises à des régimes d'incertitude très forts (Didier & Roux, à paraître en 2018) ? Le bilan du mouvement Prestwich est complexe à mener quinze ans plus tard : la mobilisation a permis la prise en compte par la législation provinciale et locale de ce type de patrimoine jusqu'alors assez mal protégé à ces échelles ; elle s'est aussi soldée par la construction en dur d'un mémorial, mais qui ne diffère pas tellement des autres mémoriaux édifiés depuis la fin de l'apartheid. Ce n'est donc pas tant dans ses résultats directs que le cas me semble intéressant mais plutôt parce qu'il montre un glissement net d'une mémoire considérée comme objet des mobilisations à une mémoire entendue comme registre : le projet immobilier baptisé The Rockwell qui avait déclenché le mouvement de mobilisation à Prestwich consistait en un complexe combinant hôtel de luxe, restaurant, centre de conférences et appartements de standing, sur une parcelle à très forte valeur vénale. La mobilisation représente donc aussi une forme de contestation de sens, celle de la valeur uniquement marchande de l'espace urbain telle qu'elle est conçue dans le cadre de l'expansion mondiale du néolibéralisme. Si les militants de Prestwich se sont certes appuyés sur la mémoire de l'oppression tant coloniale que d'apartheid dans leur argumentaire, c'est bien plus d'une contestation de l'ordre néolibéral actuel qu'il s'est agi sur le fond des débats. Le quartier de Green Point dans lequel est localisé Prestwich est à ce titre l'un des plus marqués par l'augmentation des prix du foncier et par les phénomènes de gentrification qui touchent le péricentre du Cap depuis le début des années 2000. On peut dès lors noter un glissement par rapport aux expériences de la fin des années 1990 de mobilisation mémorielle autour des quartiers populaires qui ont subi la politique d'apartheid (comme celui de District 6 au Cap précédemment évoqué, mais aussi Sophiatown à Johannesburg). Le droit de mémoire ici revendiqué rejoint donc des enjeux plus généraux et universels de Droit à la Ville, notamment à travers la contestation du sens donné à la valeur du quartier, mais les référents mémoriels mobilisés ont bien été "emboîtés" : la mobilisation de Prestwich a autant emprunté à la prescription mémorielle nationale dans son argumentaire, à savoir celle de la commémoration des violences de la colonisation et à celle de la lutte anti-apartheid ainsi que je l'ai évoqué plus haut, qu'à une lutte plus globale contre le capitalisme tardif et ses manifestations urbaines.

Le cas de Prestwich n'est pas un cas isolé, et une mobilisation plus récente, toujours au Cap, a focalisé l'attention du monde militant comme de celui des chercheurs au cours de l'année 2013 : le secteur de Princess Vlei, un bassin d'écoulement des eaux de surfaces (ce qu'on appelle en Afrikaans un *vlei*) localisé dans les quartiers populaires *coloured* de la ville et utilisé comme base de loisirs depuis les années 1960, a subi à ce moment une procédure de *rezoning* de la part de la municipalité. Ce *rezoning* devait permettre la construction d'un grand complexe commercial associé à un pôle de transports publics et privés. À l'initiative de plusieurs activistes locaux très impliqués dans la protection de l'environnement quotidien de ces quartiers, un vaste mouvement composé de résidents locaux, de commerçants informels et d'activistes en partie issus du mouvement Prestwich et opérant à l'échelle de toute la ville a activement contesté la procédure de *rezoning* par des manifestations de rue, la mise en place d'activités culturelles autour du *vlei* et surtout la collecte et la valorisation des multiples mémoires du lieu (Ernstson, 2014). Le mouvement a fini par obtenir gain de cause en avril 2014, ainsi que l'a précisé le communiqué immédiatement publié sur leur site :

"This represents a significant victory for civil society. **It is a testament to the power of collective imagination, the power of memory, and the tenacity and determination of those who recognised that the value of this space far out-weighs the value of a shopping mall.** The communities most invested in Princess Vlei have limited financial resources. At times it seemed impossible that we would win against the march of profit. But as one resident remarked to us "If our people stand together we can win this thing." Princess Vlei represents what can happen when citizens take ownership of their city, and collaborate to ensure that what they value is respected." (Pitt, 2014, c'est moi qui souligne)

Là encore, la mémoire du lieu, qui fonctionne comme une série de mémoires emboîtées de l'oppression, des temps coloniaux au temps d'aujourd'hui en passant par l'apartheid, s'utilise au service d'une cause plus

générale. Le registre mémoriel a fonctionné ici aussi comme argument moral dans la contestation : par l'énoncé de la légende tragique de la princesse de Princess Vlei⁶, puis par l'évocation du temps de l'apartheid, un processus de scandalisation était lancé, par lequel il s'agissait de faire honte à la municipalité et au capitalisme. Le cas de Princess Vlei rejoint donc celui de Prestwich, quand bien même les espaces urbains concernés (péri-centre à forts enjeux de valorisation et périphérie urbaine ordinaire) n'occupent pas la même place dans les stratégies métropolitaines.

3. La mémoire et le piège du localisme: histoires de nostalgie à Johannesburg

À travers ces exemples, on comprend la force de ces processus de légitimation utilisant la mémoire comme registre central : l'histoire de l'Afrique du Sud est une histoire de la dépossession perpétuelle, sur une base de lutte pour l'appropriation du territoire, de la conquête coloniale à la période d'apartheid (Fauvelle-Aymard, 2006). Faire intervenir la dimension mémorielle est un moyen en ville de se légitimer fortement pour rester sur place ou pour "reconquérir" des territoires perdus, et donc un moyen potentiellement dangereux de par la capacité d'exclusion qu'elle crée, notamment aux dépens des plus pauvres et plus généralement des moins aptes à faire reconnaître leurs droits à la ville (migrants étrangers sans droits civiques locaux notamment). On reconnaît ici le piège du localisme relevé par Purcell dans son analyse théorique du Droit à la Ville. Comme il le rappelle, le Droit à la Ville n'est pas pour autant un droit à exclure, ce que font par exemple certains mouvements NYMBIstes en se revendiquant de l'échelle locale pour mobiliser et agir :

"Selon moi, s'il prétend revendiquer un droit à la ville, un mouvement d'habitants doit se mobiliser autour d'un programme dont la revendication, au moins pour partie, porte sur le droit d'habiter l'espace. En outre, si l'on veut que le droit à la ville puisse résister spécifiquement à la néolibéralisation, ce droit à habiter l'espace devrait être délibérément compris comme une alternative au droit à posséder l'espace et à en tirer profit. L'espace-en-tant-qu'habité devrait ainsi être considéré comme une antithèse de l'espace transformé en marchandise du néolibéralisme. Les mouvements d'habitants peuvent cependant élaborer des programmes très différents. Ils peuvent par exemple revendiquer le droit à ce que 'des gens comme moi' habitent mon quartier, et concevoir ce droit comme opposé au droit des 'gens pas comme moi' à habiter ce quartier." (Purcell, 2003 : 47-48)

Cette capacité de mobilisation de la mémoire pour produire de l'exclusion est particulièrement nette dans le contexte johannesbourgeois : en l'espace d'une vingtaine d'années entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, le centre-ville et l'*inner city* ont connu des transformations radicales tant raciales (*White Flight* vers les quartiers Nord parallèlement à une levée de l'interdiction de résidence pour les « non-Blancs ») que sociales (forte paupérisation associée à la fin des années 1990 à une image de déclin combinant dégradation physique des quartiers et forte criminalité) et économiques (départ des fonctions financières vers les quartiers Nord de la ville). Cette combinaison complexe de phénomènes relativement comparables dans leur mécanique aux transformations qui ont pu affecter les centre-villes états-uniens à partir des années 1950, prend bien évidemment des formes et des tournures spécifiques aux enjeux raciaux, sociaux et politiques du pays. Si la transformation a été largement couverte dans la littérature à l'occasion d'analyses très fines (Guillaume, 2001 ; Beavon, 2004), les formes d'attachement et d'identification des populations résidant aujourd'hui dans ces quartiers restent un point obscur. Les acteurs des politiques publiques en matière d'urbanisme sont également souvent prompts à en ignorer les caractéristiques. Il y a bien donc un problème d'articulation entre énonciation de politiques publiques de régénération activées par la municipalité depuis le début des années 2000 (Bremner, 2000), connaissance des identités de quartier et reconnaissance des formes d'attachement aux lieux de ces populations. Enfin, l'enjeu des quartiers centraux n'est pas que destiné aux populations l'ayant nouvellement investi : la Ville de Johannesburg compose politiquement avec des processus privés de gentryfication qu'elle soutient par des politiques publiques d'investissement dans les infrastructures et espaces publics, l'objectif étant bien ici de ramener au centre les classes moyennes massivement parties dans les quartiers Nord dans le courant des années 1990. L'enjeu est ici de taille, car il ne s'agit pas seulement de régénération du bâti et de sécurisation de l'espace public pour

6 La légende de Princess Vlei dit qu'une princesse Khoisan, violée par les explorateurs portugais, aurait tant pleuré que ses larmes auraient formé le *vlei*.

répondre aux standards de qualité de vie des classes moyennes, mais bien aussi de transformer les perceptions qu'ont ces classes moyennes, et singulièrement les classes moyennes blanches, de ces quartiers qui font véritablement pour eux figure de *terra incognita* depuis plus d'une génération.

De fait, la description courante de ces quartiers de l'*inner city* est tout à fait exemplaire, un "métarécit de la crise" ("*meta narrative for crisis*") pour reprendre l'expression de Sarah Nuttall et Achille Mbembe (Nuttall & Mbembe, 2008), mélangeant racisme, peur du crime, et xénophobie dans des descriptions apocalyptiques des trajectoires du centre-ville et de l'*inner-city*. Un blog très connu des Johannesburgois, intitulé "the Death of Johannesburg"⁷ donne un bon exemple de ce schéma narratif. Créé en 2006 par un Blanc sud-africain expatrié, ce blog propose des sortes de safaris-photos réalisés dans divers quartiers de l'*inner-city* entre 2006 et 2008. Inactif aujourd'hui, il n'en reste pas moins accessible. Les entrées de ce blog sont l'occasion de longues manifestations de nostalgie, c'est à dire de commentaires sur la distance croissante ressentie par le blogger par rapport à un espace/temps particulier (Gervais-Lambony, 2012). La nostalgie n'est cependant pas ici une forme bénigne d'expérience du temps qui passe : elle s'accompagne de commentaires racistes et violents et d'une interprétation politique blâmant le nouveau régime noir pour la crise et le déclin urbain du centre. Ici, le parallèle avec les travaux de Svetlana Boym sur les villes post-socialistes est tout à fait parlant (Boym, 2001) : ce blog johannesbourgeois est bien un cas de "nostalgie restaurative", qui sous-entend que tout allait mieux du temps de l'apartheid⁸ et que ce sont les nouveaux résidents (sous-entendu les Noirs et les étrangers Africains) qui sont responsables de la chute du centre-ville. Bien sûr, ce blog est particulièrement extrême dans sa démonstration, et fait montre de revanchisme dans sa manipulation du sentiment nostalgique.

D'autres formes de la nostalgie du centre-ville sont plus ambivalentes, et témoignent en revanche d'un changement progressif de perception de ces quartiers paupérisés. On en voit la trace dans les nouveaux tours organisés à pied au centre-ville qui sont apparus sur le marché du tourisme depuis les années 2008-2010, en prélude à l'organisation de la Coupe du Monde de football. Quand bien même une quantification précise est impossible, une partie de la clientèle de ces tours est composée de touristes internationaux, mais une autre partie est constituée de jeunes gens aisés vivant dans les quartiers Nord de la ville qui, grâce à ces tours, peuvent faire l'expérience d'un centre-ville qu'ils ne fréquentent d'habitude jamais. Ici, il ne s'agit pas vraiment de nostalgie restaurative pour reprendre la classification de Boym : la plupart de ces visiteurs sont en majorité Blancs et jeunes (entre 20 et 30 ans) et n'ont pas connu le centre pendant la période d'apartheid. Il s'agirait donc d'une forme de "fausse nostalgie" au sens donné par Arjun Appadurai (Appadurai, 1996), mais je dirais plutôt d'une "nostalgie dérivée" car leurs parents leur ont transmis leurs propres souvenirs du centre (voir sur la nostalgie dérivée, Hirsch & Spitzer, 2011). La plupart des visiteurs assistant aux tours de Johannesburg sont très sensibles aux transformations sociales et raciales du centre, et font montre également d'une grande empathie par rapport à la complexité des problèmes que rencontrent les habitants actuels. La plupart des guides sont d'ailleurs très militants dans leur démarche, et font la promotion d'une ville véritablement inclusive, au sens donné par les activistes du Droit à la Ville... La nostalgie n'est donc pas forcément une émotion manipulable dans des projets réactionnaires, tout comme la valorisation des mémoires n'est pas forcément qu'émancipatrice. Il reste toutefois que les processus de gentrification du centre que j'ai évoqués plus haut pourraient tout aussi bien s'appuyer sur ces mémoires nostalgiques du centre pour légitimer l'exclusion des résidents actuels.

Conclusion

Analyser les mémoires urbaines en Afrique du Sud, c'est analyser, on l'aura compris, tout autant des processus de redressement des torts causés dans le passé (et singulièrement le passé d'apartheid) que des processus de légitimation au présent dans l'espace de la ville. L'ambivalence des expériences de valorisation des mémoires, prises entre échelle nationale et échelle locale, au service de la justice mais potentiellement manipulable dans des processus d'exclusion, oblige les chercheurs et les praticiens impliqués dans des programmes de valorisation des mémoires à réfléchir à la dimension éthique de leur travail et aux possibles utilisations non-désirées de ces mémoires. La durabilité de ces expériences de valorisation mémorielle n'est en effet pas garantie. De même, la variabilité du terrain politique dans lesquels pourraient se déployer des

7 [URL: <http://deathofjohannesburg.blogspot.fr/2006/07/visit-to-yeoville.html>], accédé pour la dernière fois en septembre 2017.

8 Par exemple, le gestionnaires du site fait à plusieurs reprises l'apologie de la politique de développement séparé de Verwoerd, le grand architecte des premières années de l'apartheid.

initiatives de mise en valeur pèse sur ce type de projets : les pouvoirs publics des métropoles sud-africaines sont encore peu sensibles aux mémoires ordinaires, quand bien même on peut aujourd'hui distinguer des stratégies différenciées entre Johannesburg et le Cap, cette dernière municipalité (d'opposition de longue date) visant aussi à se distinguer de valorisations strictement liées au passé d'apartheid.

Par ailleurs, lorsque les mouvements sociaux urbains s'emparent de la mémoire, c'est bien lorsqu'elle est un registre dans la mobilisation et non nécessairement un but en soi que son utilisation semble la plus efficace. Tout se passe comme si finalement le registre mémoriel permettait en leur ouvrant la voie de renouveler des registres plus anciennement pratiqués (droit aux services urbains, droit au logement, etc.) mais au nom desquels les mobilisations seraient désormais moins efficaces, ce que tendrait à prouver le tour violent pris par les mouvements sociaux urbains en Afrique du Sud depuis dix ans. En ce sens, la mémoire apparaît bien comme un rempart contre les effets pervers du capitalisme, en tant que ressource ultime et renouvellement des registres dans les revendications pour le Droit à la Ville, mais sa transformation vers un véritable projet émancipateur au-delà du temps du conflit est encore incertaine...

NB: Une première version de cet essai a été présentée dans le cadre des conférences 2014 de la Chaire Élisée Reclus à Mexico. Je tiens également à remercier Marianne Morange et Amandine Spire, organisatrices du programme Droit à la Ville au Sud, au sein duquel cette réflexion a pu s'enrichir.

Bibliographie:

ALEXANDER Peter, 2012, "Rebellion of the Poor: South Africa's Service Delivery Protests – A Preliminary Analysis.", *Review of African Political Economy*, 37 (123), pp. 25-40.

APPADURAI Arjun, 1996, *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*, Minneapolis : University of Minnesota Press.

BEAVON Chris, 2004, *Johannesburg: the making and shaping of the city*, Pretoria : UNISA Press.

BOYM Svetlana, 2001, *The future of nostalgia*, New York : Basic Books.

BRENNER Neil & THEODORE Nick, 2002, "Cities and the geographies of 'actually existing neoliberalism' ", *Antipode*, 34 (3), pp. 349-379.

DIDIER Sophie, Isabelle BERRY-CHIKAOUI, Bénédicte FLORIN & Philippe GERVAIS-LAMBONY, 2007, "Mémoires", in E. Dorier-Apprill & P. Gervais-Lambony (eds.), *Vies citadines*, Paris : Belin, pp. 209-233.

DIDIER Sophie & Naomi ROUX, à paraître en 2018, "The Yeoville Stories project: looking for public history in Johannesburg", in Bénit-Gbaffou C., Charlton S., Didier S. & K. Doermann (eds.), *The Yeoville Studio, lessons for practitioners and academics*, Johannesburg : Wits Press.

DLAMINI Jacob, 2009, *Native nostalgia*, Johannesburg : Jacana Media.

ERLL Astrid, 2011, "Travelling Memory", *Parallax*, 17 (4), pp. 4-18.

ERNSTSON Henrik, 2013, "Re-translating nature in post-apartheid Cape Town: The material semiotics of people and plants at Bottom Road.", *Actor-Network Theory for Development Working Paper 4*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester, [URL : <http://www.cdi.manchester.ac.uk/resources/ant4d/>].

FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, 2006, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris : Le Seuil.

GERVAIS-LAMBONY Philippe, 2012, "Nostalgies citadines en Afrique du Sud", *Espacestems.net*, [URL : <http://www.espacestems.net/articles/nostalgies-citadines-en-afrique-sud/>].

- GUILLAUME Philippe, 2001, *Johannesburg : Géographie de l'exclusion*, Paris/Johannesburg : IFAS/Karthala.
- GUINARD Pauline, 2014, *Johannesburg. L'art d'inventer une ville*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- HARTOG François, 2002, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris : Le Seuil.
- HARVEY David, 2003, "The right to the city", *International Journal of Urban and Regional Research*, 27 (4), pp. 939-941.
- HAYDEN Dolores, 1995, *The power of place: Urban landscape as public history*, Cambridge : MIT Press.
- HIRSCH Marianne & Leo SPITZER, 2011, *Ghosts of home: the afterlife of Czernowitz in Jewish memory*, Berkeley : University of California Press.
- HLONGWANE Ali (ed.), 2008, *Footprints of the "class of 76": Commemoration, Memory, Mapping and Heritage*, Johannesburg : Hector Pieterse Memorial & Museum .
- HOUSSAY-HOLSZCHUH Myriam, 2010, *Crossing boundaries*, Volume inédit de Mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- HUYSEN Andreas, 2003, *Present pasts: urban palimpsests and the politics of memory*, Stanford : Stanford University Press.
- JONKER Julian & Karen E. TILL, 2009, "Mapping and excavating spectral traces in postapartheid Cape Town", *Memory Studies*, 2, pp. 1-31.
- LEFEBVRE Henri, 1968, *Le Droit à la ville*, Paris : Economica/Anthropos (1ère édition).
- MARSCHALL Sabine, 2010, "Private Sector Involvement in Public History Production in South Africa: The Sunday Times Heritage Project", *African Studies Review*, 53 (3), pp. 34-59.
- MORANGE Marianne & Amandine SPIRE, 2014, "Le droit à la ville est-il soluble au Sud ?", *Métropolitiques*, [URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-est-il-soluble.html>].
- NORA Pierre (ed.), 1984–1992, *Les lieux de mémoire*, vol. I-III, Paris : Gallimard.
- NUTTALL Sarah & Achille MBEMBE, 2008, *Johannesburg: the elusive metropolis*, Durham : Duke University Press.
- PITT Bridget, 2014, "A vlei is saved !", [URL: <http://www.princessvlei.org/articles/a-vlei-is-saved>], mis en ligne le 28 mars 2014 sur le site du Princess Vlei Forum, accédé le 20/06/2014.
- PONS-VIGNON Nicolas, Aurelia SEGATTI & Ray BUSH (eds.), 2013, "Revisiting the South African developmental impasse: the national neoliberal revolution", *Review of African Political Economy*, numéro spécial 138.
- PURCELL Mark, 2003, "Citizenship and the Right to the global city: reimagining the capitalist world order", *International Journal of Urban and Regional Research*, 27 (3), pp. 564-590.
- PURCELL Mark, 2009, "Le droit à la ville et les mouvements urbains contemporains", *Collège international de Philosophie | Rue Descartes*, 1 (63), pp. 40-50.
- RASSOOL Ciraj & Sandra PROSALENDIS (eds.), 2001, *Recalling community in Cape Town: creating and curating the District Six Museum*, Cape Town : District Six Museum Foundation.

RASSOOL Ciraj, 2007, "Memory and the Politics of History in the District Six Museum", in Murray, N., Shepherd, N. and Hall, M. (eds), *Desire Lines: space, memory and identity in the post-apartheid city*, Londres et New York : Routledge, pp. 113-127.

READING Anne, 2011, "Identity, memory and cosmopolitanism: The otherness of the past and a right to memory?", *European Journal of Cultural Studies*, 14 (4), pp. 379-394.

ROUSSO Henri, 2007, "Vers une mondialisation de la mémoire", *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 2(94), pp. 3-10.

TILL Karen E., 2012, "Wounded cities: Memory-work and a place-based ethics of care", *Political Geography*, 31, pp. 3-14.